

(Traduction non officielle)

**Annnonce du Bureau du Conseil de l'Investissement
No. Sor. 4/2561**

**Promotion de l'investissement dans le centre de distribution équipé du système
intelligent**

Afin de développer la Thaïlande comme le centre de distribution de la Région pour appuyer l'expansion du commerce électronique et la logistique électronique.

En vertu de l'article 16, paragraphe 2 de la Loi sur la Promotion des Investissements, B.E. 2520 (1977), le Bureau du Conseil de l'Investissement juge utile pour amender en outre la Section 7 de l'Annexe de l'Annnonce du Bureau du Conseil de l'Investissement No. 2/2557 du 3 décembre 2014 sur des Principes et critères pour la promotion des investissements comme suit :

Activités	Conditions	Droits et avantages
7.33 Centre de distribution équipé du système intelligent	<ol style="list-style-type: none">1. Le projet doit avoir l'espace de stockage des marchandises contrôlé par le système informatique moderne tel que le système de stockage et de récupération automatiques (Systèmes de stockage et de récupération automatiques : ASRS) et le système de soutien de la technologie informatique.2. Le projet doit avoir un capital investi d'au moins un milliard de baht à l'exclusion du coût du terrain et du fonds de roulement.3. Les opérations suivantes doivent être complétées dans les 3 ans suivant la certification de promotion:<ol style="list-style-type: none">3.1 Le centre de données doit être situé en Thaïlande et la colocation doit être appliquée pour la gestion des données.3.2 Le projet doit embaucher les ressortissants thaïlandais diplômés d'au moins de licence en science et technologie pure telle que l'ingénierie, l'intelligence artificielle, et la Science des données d'au moins 20% du taux d'embauche totale du projet.3.3 Le projet doit avoir les analyses de données ou la gestion de données liée aux transactions digitales basées sur la technologie digitale avancée. Ces opérations doivent être effectuées en Thaïlande en impliquant le personnel thaïlandais à participer de façon significative. Le plan d'action doit être approuvé par le Conseil.	A 2

Activités	Conditions	Droits et avantages
	<p>3.4 Le projet doit effectuer la formation de technologie digitale avancée telle que les données massives et analytique des données que le Conseil juge appropriée.</p> <p>3.5 Le projet doit avoir les activités de recherche et développement ou avoir des programmes de coopération de recherche et développement avec des institutions académiques ou des instituts de recherche thaïlandais que le Conseil juge appropriés.</p> <p>3.6 Le revenu exempté de l'impôt sur le revenu des sociétés inclut seulement le revenu généré par la prestation de service de distribution internationale à l'exclusion du revenu généré par le transport et les formalités douanières.</p>	

La présente annonce entrera en vigueur dès sa publication

Annonce du 3 aout 2018

Général Prayut Chan-o-cha

(Prayut Chan-o-cha)

Président du Bureau du Conseil de l'Investissement